



la SANTÉ un DROIT pour TOUS

6 Rue de Balaclava 33800 Bordeaux 0614555478

santedroitpourtous33@gmail.com sante33.fr

Membre de la COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense
des Hôpitaux et Maternités de Proximité

Communiqué de presse du 4 octobre 2021 relatif à une nouvelle affaire d'agressions sexuelles pratiquées par un médecin, en France

Après cette nouvelle affaire « Emile DARAI à l'Hôpital TENON », enquête sur le rôle trouble de l'Ordre des médecins ?

Une nouvelle affaire fait donc la une des médias depuis quelques jours. Elle concerne de nombreuses personnes victimes d'agressions sexuelles du Pr E.D. Sans préjuger de la suite entre autres juridique, mais en tenant compte des indices déjà graves et concordants, nous espérons que les mois qui viennent vont permettre une reconnaissance et une réparation des traumatismes subis par ces nombreuses femmes et préciser les différentes co-responsabilités expliquant la durée de ces pratiques. Plusieurs signalements avaient été effectués depuis 2013 auprès de la Direction de l'Hôpital, de Sorbonne Université, cinq à l'AP-HP, trois avaient été émis dès 2014 auprès de l'Ordre des médecins de Paris, sans suite... !

Ce nouvel épisode s'ajoute aux multiples affaires que nous avons connues ponctuellement ces dernières décennies. Elles ont été mises en lumière par notre **Cour des Comptes le 9 décembre 2019** : dans son **rapport sur l'Ordre des médecins** (accablant dans de nombreux domaines), elle a alors abordé le « **traitement des plaintes à caractère sexuel** » (pages 105 à 108, ci-jointes). En l'illustrant par une douzaine de dossiers, elle évoquait une faille systémique de cette institution ordinaire, avec **couverture fréquente des agissements de médecins prédateurs**.

Nous avons repris ces différentes affaires d'ampleur nationale (André HAZOUT, Joël LE SCOUARNEC, Jean-Joseph ROCHE Jean-François CORDIER Jean-Paul GUITTET, ...etc). Nous avons également enquêté sur d'autres non citées par la C.d.C. (Gilbert TORDJMAN, Gilles SOUBIRAN Bernard HENRIC etc...) ainsi que sur des affaires locales (cf Bassam EL ABSI en Gironde, lieu d'action de l'association LaSantéUnDroitPourTous...nous nous heurtons pour l'instant au refus de communiquer de la Chambre disciplinaire de 1^o instance). **Nos conclusions confirment celles de la CdC : nous sommes en présence d'une faille systémique de l'Ordre des médecins qui néglige souvent les paroles des victimes et laissent beaucoup d'agresseurs médicaux dans l'impunité, tant que le dossier n'arrive pas dans la sphère publique.**

A l'occasion de cette nouvelle affaire de l'Hôpital TENON, **nous venons donc exiger publiquement que l'ordre des médecins rende compte de ses pratiques inacceptables.** Au-delà, nous demandons à nos responsables politiques la **mise en place d'une commission indépendante d'enquête** sur les pratiques des Ordres* et de leurs juridictions disciplinaires concernant les professionnels de santé agresseurs et criminels sexuels.

Dans l'attente, **nous conseillons aux différentes victimes et à leurs proches**, dans leurs démarches de signalement et/ou de plainte, **de s'adresser préférentiellement à notre justice** commune et de ne pas être dans l'illusion que l'ordre professionnel* concerné « va bien s'occuper de l'affaire ».

**Une minorité de métiers de la santé « bénéficie » d'un ordre professionnel : chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pédicures-podologues, pharmaciens, sage-femmes.*